

**LE PRÉFET DE L'ALLIER
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique unique concernant

- une demande d'autorisation environnementale portant sur la mise en œuvre d'une campagne de sondages sur les communes d'Échassières, Nades et Lalizolle, la réalisation d'une galerie de reconnaissance minière et l'exploitation d'une usine pilote de concentration sur la commune d'Échassières,
- une demande de permis de construire d'une usine pilote de concentration, sur le territoire de la commune d'Échassières (03330) et
- une demande d'autorisation environnementale d'exploiter une usine pilote de conversion,
- une demande de permis de construire d'une usine pilote de conversion, sur le territoire de la commune de Saint-Victor (03410), présentées par le Groupe IMERYS

Par arrêté n° 194/2025 du 30 janvier 2025, une enquête publique unique sur les projets susvisés, d'une durée de 33 jours, est prescrite du **jeudi 27 février 2025 à 9 heures jusqu'au lundi 31 mars 2025 inclus à 12 heures**.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'instruction des demandes d'autorisation déposées sont, pour chacune d'elles, une autorisation en tant que de besoin, assortie du respect de prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Échassières, Nades, Lalizolle, Coutansouze, Louroux-de-Bouble, Montluçon et Saint-Victor (département de l'Allier) et Durmignat, Moureuille et Servant (département du Puy-de-Dôme).

L'enquête sera conduite par une commission d'enquête composée des commissaires enquêteurs suivants :

- Madame Joyce CHETOT, ingénieur d'études sanitaires, en retraite, en qualité de présidente de la commission,
- Monsieur Michel CORRENOZ, ingénieur chimiste, et Monsieur Jean-Louis DUGNE, ingénieur des mines, en retraite, en qualité de membres titulaires,
- Monsieur Patrick LACROIX, ingénieur conseil, en retraite, en qualité de membre suppléant.

Les mairies d'Échassières et de Saint-Victor sont désignées communes sièges de l'enquête.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative aux projets présentés, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur support papier en mairies d'Échassières, Nades, Lalizolle, Coutansouze, Louroux-de-Bouble, Montluçon et Saint-Victor (département de l'Allier) et Durmignat, Moureuille et Servant (département du Puy-de-Dôme), aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;
- sur le site internet de la Préfecture de l'Allier : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête : <https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du jeudi 27 février 2025, à 9 heures, jusqu'au lundi 31 mars 2025 à 12 heures, selon les modalités suivantes :

- sur les registres ouverts à cet effet en mairies d'Échassières, Nades, Lalizolle, Saint-Victor, Montluçon (département de l'Allier) et Servant (département du Puy-de-Dôme) tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur un registre dématérialisé accessible sur internet via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili> (ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pilotes-emili@mail.registre-numerique.fr ;
- par courrier envoyé à l'attention de Madame Joyce CHETOT, présidente de la commission d'enquête, à l'adresse de l'une des deux mairies sièges de l'enquête : Mairie d'Échassières, 16 rue Jouhet-Duranthon - Le Bourg - 03330 ÉCHASSIÈRES OU Mairie de Saint - Victor, 7 rue André Gide - 03410 SAINT-VICTOR.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

IMERYS BEAUVOIR – IMERYS LITHIUM FRANCE – 43 Quai de Grenelle - 75015 PARIS

Contact : Monsieur Boris VAXELAIRE – Tél. 06 40 34 31 29 – email : boris.vaxelaire@imerys.com

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à disposition pour recevoir les observations orales ou écrites :

1) du public, aux lieux, dates et horaires suivants :

Mairie d'Échassières :

- Lundi 3 mars 2025, de 09h à 12h
- Mercredi 19 mars 2025, de 14h à 17h
- Lundi 31 mars 2025, de 09h à 12h

Mairie de Nades :

- Jeudi 13 mars 2025, de 09h00 à 12h

Mairie de Lalizolle :

- Mercredi 19 mars 2025, de 09h à 12h

Mairie de Servant :

- Jeudi 6 mars 2025, de 14h à 17h

Mairie de Saint-Victor :

- Lundi 3 mars 2025, de 14h à 17h
- Jeudi 13 mars 2025, de 14h à 17h

Mairie de Montluçon :

- Jeudi 6 mars 2025, de 09h à 12h

2) du public, en distanciel, par visioconférence aux jours et heures suivants :

- Vendredi 21 mars 2025, de 18h à 20h
- Jeudi 27 mars 2025, de 18h à 20h

3) des personnes morales aux jours et horaires suivants :

Mairie d'Échassières :

- Mardi 11 mars 2025, de 14h à 17h

Mairie de Saint-Victor :

- Lundi 24 mars 2025, de 09h à 12h

Toutes les modalités de participation à ces entretiens, en particulier les prises de rendez-vous sur certains créneaux, sont accessibles via le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/pilotes-emili>

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies d'Échassières et Saint-Victor.

Les observations et propositions du public et des personnes morales transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites et celles transmises par voie électronique, sont consultables sur le registre dématérialisé.

Le public est informé que toute observation (et ses éventuelles pièces jointes), qu'elle soit écrite, orale ou dématérialisée sera consultable de tous sur le registre numérique.

Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse, etc.).

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, en mairies d'Échassières et Saint-Victor et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le présent avis est affiché en mairies d'Échassières, Nades, Lalizolle, Coutansouze, Louroux-de-Bouble, Montluçon et Saint-Victor (département de l'Allier) et Durmignat, Moureuille et Servant (département du Puy-de-Dôme) et sur les lieux de l'aménagement projeté, quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête.